



SOS DE CPIP EN DETRESSE !!

Madame la DFSPPI,

Nous apprenons aujourd'hui que l'assistante de service social recrutée par vos soins aura une résidence administrative au CP de Seysses et non au Centre de Détention de Muret. Elle n'interviendra à Muret qu'à raison d'une demi-journée ou une journée par semaine.

Nous apprenons dans le même temps qu'un binôme PART va être affecté sur l'établissement à compter de début décembre.

Nous tenions à vous rappeler que nous avons actuellement **8** personnes détenues suspectées de radicalisation et **578** personnes détenues en attente de rencontrer une assistante sociale pour différents dossiers en souffrance depuis plusieurs semaines (MDPH, CARSAT, CPAM, titre de séjour, demande de logement, CAF, CNI, demande de tutelle, dossier de surendettement, aide médicale d'état, lien avec les mutuelles pour les ententes préalables ...).

Nous vous rappelons également que :

- nous ne sommes que 7 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation sur un effectif cible de 10
- que les UVF/PF viennent d'ouvrir et rajoutent une tâche supplémentaire à nos missions
- que nous en sommes à prioriser nos tâches car nous n'arrivons plus à tout honorer
- que l'accès aux droits est primordial pour les personnes incarcérées surtout dans un établissement pour peine comme le CD de Muret
- que la question sécuritaire semble être la priorité sur la réinsertion

Nous avons le sentiment encore une fois de ne pas être entendues et de nous épuiser à vous dire que nous n'y arrivons plus.

A Muret, le 10/11/2017